

TARIFS MENSUELS D'ÉLECTRICITÉ

EN VIGUEUR LE 1^{er} AVRIL 2024

NIVEAUX DE SERVICE

Usage domestique*	urbain	rural et saisonnier
Frais de service mensuels	28,27 \$	28,27 \$
Frais d'énergie		
Pour tous les kilowattheures	13,47 ¢/kWh	13,47 ¢/kWh

Usage général I*

Redevance d'abonnement	27,57 \$
20 premiers kilowatts de puissance	Aucun frais
Reste des kilowatts de puissance	12,69 \$/kW
5000 premiers kilowattheures	15,87 ¢/kWh
Reste des kilowattheures	11,24 ¢/kWh

Usage général II* (pas offert aux nouveaux clients)

Redevance d'abonnement	27,57 \$
20 premiers kilowatts de puissance	Aucun frais
Reste des kilowatts de puissance:	
En prenant le montant le moins élevé	10,53 \$/kW
ou	5,25 ¢/kWh
5000 premiers kilowattheures	15,87 ¢/kWh
Reste des kilowattheures	11,70 ¢/kWh

Usage industriel* (charge maximale de 750 kilowatts)

Frais de puissance	8,41 \$/kW
100 premiers kWh par kilowatt	16,29 ¢/kWh
Reste des kilowattheures	7,70 ¢/kWh

Frais du compte d'écart

Usage domestique	+ 0,38¢/kWh
Usage général I	+ 0,37¢/kWh
Usage général II	+ 0,37¢/kWh
Usage industriel	+ 0,37¢/kWh

Pour les tarifs non énumérés, les conditions de service et les applications tarifaires spécifiques, veuillez consulter le manuel des barèmes et politiques des tarifs ou appeler

CATÉGORIES DE SERVICE

Location de chauffe-eau*

22 gallons/100 litres	8,99 \$
40 gallons/180 litres	8,99 \$
60 gallons/270 litres	11,49 \$
100 gallons/455 litres	21,99 \$
100 gallons/455 litres (commercial 208V)	32,99 \$
100 gallons/455 litres (commercial 600V)	41,49 \$

Location d'appareils d'éclairage hors rue*

(y compris frais compte écart)

Vapeur de sodium à haute pression	100 Watt	200 Watt
Poteau existant	18,66 \$	29,31 \$
Poteau en bois requis	24,16 \$	34,81 \$
DEL	100 Watt	200 Watt
Poteau existant	17,55 \$	27,61 \$
Poteau en bois requis	23,05 \$	33,11 \$

Location de projecteurs* † (y compris frais compte écart)

DEL	250 Watts [‡]	400 Watts [‡]	1000 Watts [‡]
Poteau existant	34,10 \$	42,16 \$	72,83 \$
Poteau en bois requis	39,60 \$	47,66 \$	78,33 \$

Frais d'arrérages

Des frais de 19,56 % par an (1,5 % par mois) sont ajoutés aux sommes non payées à la date d'émission de la facture, avec un minimum mensuel de 50 ¢ par mois (exempts de la taxe de vente harmonisée).

Autres services*

Frais d'appel de service et frais de rebranchement	67,23 \$
Frais de branchement d'un nouvel abonné	103,03 \$
Frais de rebranchement d'un service saisonnier	162,47 \$

Si un client demande l'exécution du travail en dehors des heures normales de travail, il doit payer des frais supplémentaires de 84,61 \$ en plus des frais normaux.

* Taxe de vente harmonisée en sus

† Des frais supplémentaires de location de poteaux peuvent être exigés

* Puissance DEL équivalente

1 800 663-6272
energienb.com



Énergie NB Power